Ville de Païta

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

N°2020/11-12

RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET : budget 2020 et programmation AP/CP
PJ : deux projets de délibération
documents budgétaires

Le budget de l'exercice 2020 est proposé à la somme de 4 923 106 058 XPF en recettes et en dépenses, soit :

2 965 535 763 XPF en section de fonctionnement,
1 957 570 295 XPF en section d'investissement.

Il convient de rappeler que le budget remplit deux fonctions majeures :

- acte de prévision : la recette et la dépense sont prévisionnelles à partir d'une évaluation sincère ;
- acte d'autorisation : seuls les crédits inscrits peuvent être exécutés dans le respect du principe de spécialité.

Le présent budget étant voté au 20 février 2020, les résultats de 2019 ainsi que les restes à réaliser tels que résultant du compte administratif 2019 sont intégrés au budget.

Les orientations du budget de l'exercice 2020 ont été présentées et développées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires tenu le 06 février 2020 et dont notre assemblée a pris acte par délibération n°2020/01. Elles sont ici rappelées et en deviennent les caractéristiques et objectifs.

1 – UNE GESTION EVALUEE DE MANIERE REALISTE DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT AU REGARD DES BESOINS DE LA POPULATION GRANDISSANTE

A - DES RECETTES EVALUEES DE FACON REALISTE

Pour 2020 les perspectives économiques deviennent plus contraintes par rapport à 2019.

➢ LE FIP FONCTIONNEMENT

Il est prévu d'inscrire au titre du FIP initial 2020, la somme de **1 119 333 464 XPF** soit une inscription à l'identique de la dotation de 2019.

➢ LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ET DOTATION D'AMENAGEMENT

La DGF et la dotation d'aménagement sont arrêtées aux montants de 2019 :

- pour la DGF : **361 891 284 XPF**,
- pour la dotation d'aménagement : **162 424 200 XPF**.

➢ LES CENTIMES ADDITIONNELS

Au regard de la décision du conseil municipal de porter à leur plafond les taux des centimes additionnels et des perspectives de développement de la commune en 2020, le produit des centimes sera inscrit à hauteur de **461 500 000 XPF** (le réalisé 2019 s'élève à 465 614 416 XPF).

➢ LES RISTOURNES ET AMENDES

Le reversement par l'Etat et la Nouvelle-Calédonie des produits des amendes s'élève à 1 836 271 XPF pour 2019. Les années précédentes le produit perçu était de l'ordre de 4 800 000 XPF pour la Nouvelle-Calédonie et de 1 500 000 XPF pour l'Etat.

L'inscription pour l'année 2020 est de **6 500 000 XPF.**

➢ LA REDEVANCE COMMUNALE DE CIRCULATION

Instituée par la délibération du conseil municipal n°2008/60 du 19 juin 2008, cette redevance dont le montant est fixée à 1 800 FCFP par cheval fiscal, remplace la taxe de circulation (vignette) supprimée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

La recette attendue est de **25 000 000 XPF**. (25 297 200 XPF perçue en 2019).

➢ LA TAXE COMMUNALE D'AMENAGEMENT

Appliquée depuis le 1er juillet 2010, la recette attendue de la taxe communale d'aménagement pour l'année 2019 s'élève à 102 134 981 XPF. Il est inscrit pour 2020, une recette de **90 000 000 XPF** correspondant entre autre à l'estimation des 50% restant à percevoir sur la seconde tranche des permis attribués en 2019.

- **LES AUTRES CONCOURS**

Il s'agit principalement :

- pour la province Sud, de la prise en charge des repas des enfants boursiers pour **37 000 000 XPF** (700 XFP par repas), et d'une participation forfaitaire de **30 000 000 XPF** dans le cadre du fonctionnement de la police municipale ;
- pour le SIVM Sud, du reversement des droits de branchements et de la taxe communale sur l'électricité pour **85 000 000 XPF** (86 285 488.XPF en 2019) ;
- pour la SEUR, des surprix eau et assainissement pour **31 000 000 XPF.**

Les participations de l'Etat et de la province Sud sont inscrites à hauteur de 85 % des dotations prévues au contrat d'agglomération 2017-2021, soit **62 391 700 XPF**.

Il est également inscrit la somme de **12 000 000 XPF** au titre de la participation forfaitaire 2019 de la Nouvelle-Calédonie aux frais de fonctionnement de l'Arène du Sud.

- **LES RECETTES INTERNES**

Ces recettes proviennent principalement de l'exploitation du service de restauration scolaire.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 se présente ainsi qu'il suit :

Service	Coût du service	Recettes	Déficit
Restauration scolaire	197 363 800 F	157 000 000 F *(*)*	40 363 800 F

(*) La participation parentale 2020 est estimée à 120 000 000 XPF soit 76 % des recettes du service.

Il est rappelé que la restauration scolaire est un service à caractère social non obligatoire.

- **REPRISE SUR PROVISIONS**

Une reprise sur provision est effectuée pour 3 300 000 XPF au regard du litige Mauligalo (cf délibération 2020/16 du 20/02/2020)

****

En fonction de ce qui précède, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **2 682 242 550 XPF**, soit une diminution de – 0,03 % par rapport au budget 2019. En revanche, après intégration du résultat et des recettes d'ordre, le budget 2020 affiche une diminution de – 1,45 % par rapport au budget 2019.

En corollaire de l'absence d'évolution des recettes de fonctionnement, le parti retenu est de contenir voire réduire pour 2020 les dépenses de fonctionnement, tout en tenant compte d'une évolution légitime des besoins des services. Tel sera le cas dans les principaux postes de dépenses.

B - DES DEPENSES MAITRISEES

➢ LES MOYENS DES SERVICES

Le chapitre 011 (charges à caractère général) représente une diminution de - 7,32 % par rapport au budget 2019 qui s'établit à : **986 341 693 XPF**.

➢ LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel 2020, évaluées à **1 162 997 593 XPF**, sont en augmentation par rapport au budget 2018 (+ 4,40 %).

➢ CONTRAT D'ASSOCIATION

L'application du contrat d'association passé entre l'Etat et la DDEC permet d'estimer le forfait communal 2020 à **30 000 000 XPF** (il était de 26 807 602 XPF au budget de l'exercice 2019).

➢ LA RESTAURATION SCOLAIRE

100 000 000 XPF sont inscrits au titre du marché de la restauration scolaire et 7 000 000 XPF sont prévus au titre des dépenses d'acquisition des plateaux repas biodégradables.

➢ LE TRANSPORT SCOLAIRE

Une inscription de **26 500 000 XPF** est réalisée, correspondant au montant du marché.

- **LES PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX**

Avec un montant global de **69 607 056 XPF**, les participations inscrites en 2020 sont en hausse de 8,31% par rapport à celles de 2019.

	2019	2020
SIVM SUD	4 964 000	4 964 000
SIGN (fonctionnement)	22 979 684	27 653 000
SMTU (fonctionnement)	33 421 623	34 090 056
GIE SERAIL (fonctionnement)	2 400 000	2 400 000
GPEt D'EMPLOYEURS SPORTS ET LOISIRS	500 000	500 000
TOTAL	**64 265 307**	**69 607 056**

* * * * *

En fonction de ce qui précède, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **2 446 106 147 XPF** à rapprocher des recettes réelles de fonctionnement précitées : **2 682 242 550 XPF**, soit une épargne brute de **236 136 403 XPF** pour un virement vers l'investissement de **404 178 904 XPF**.

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget 2020 affichent une réduction de -0,35 % par rapport à 2019.

* * * * *

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT:	2 682 242 550

RECETTES		2019 BP	2019 BP+DM	2020
013	Atténuation de charges	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	158 400 000	171 400 000	177 500 000
73	Impôts et Taxes	757 805 149	759 102 349	688 000 000
74	Dotations et Subventions	1 764 957 950	1 861 751 250	1 808 619 616
75	Autres produits de gestion courante	1 846 598	1 846 598	4 822 934
76	Produits financiers	0	22 038 320	0
77	Produits exceptionnels	0	51 676 277	0
78	Reprises sur provisions	0	0	3 300 000
TOTAL		**2 683 009 697**	**2 867 814 794**	**2 682 242 550**

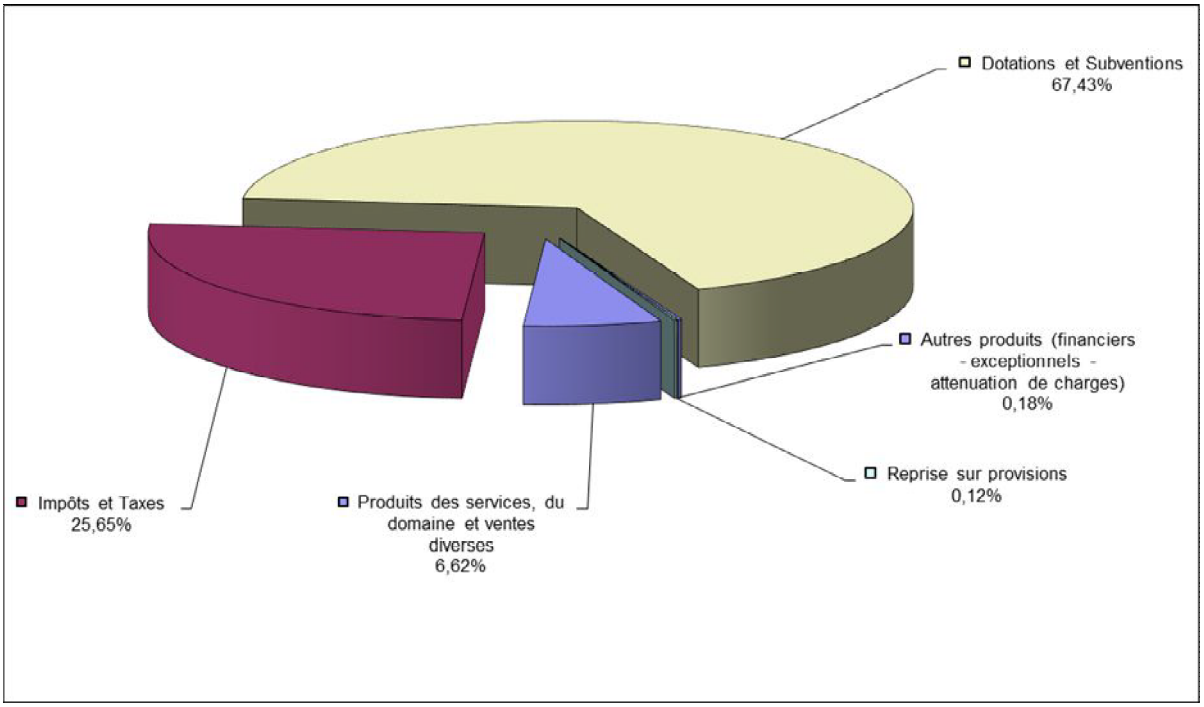

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT:	2 446 106 047

DEPENSES		2019 BP	2019 BP+DM	2020
011	Charges à caractère général	1 064 283 302	1 175 777 045	986 341 593
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 113 973 506	1 150 686 739	1 162 997 593
014	Atténuations de produits	19 500 000	19 500 000	19 000 000
65	Autres charges de gestion courante	175 045 335	192 459 332	187 828 861
66	Charges financières	57 500 000	56 750 000	60 000 000
67	Charges exceptionnelles	14 470 000	30 519 000	14 938 000
68	Provisions	10 000 000	25 000 000	15 000 000
TOTAL		**2 454 772 143**	**2 650 692 116**	**2 446 106 047**

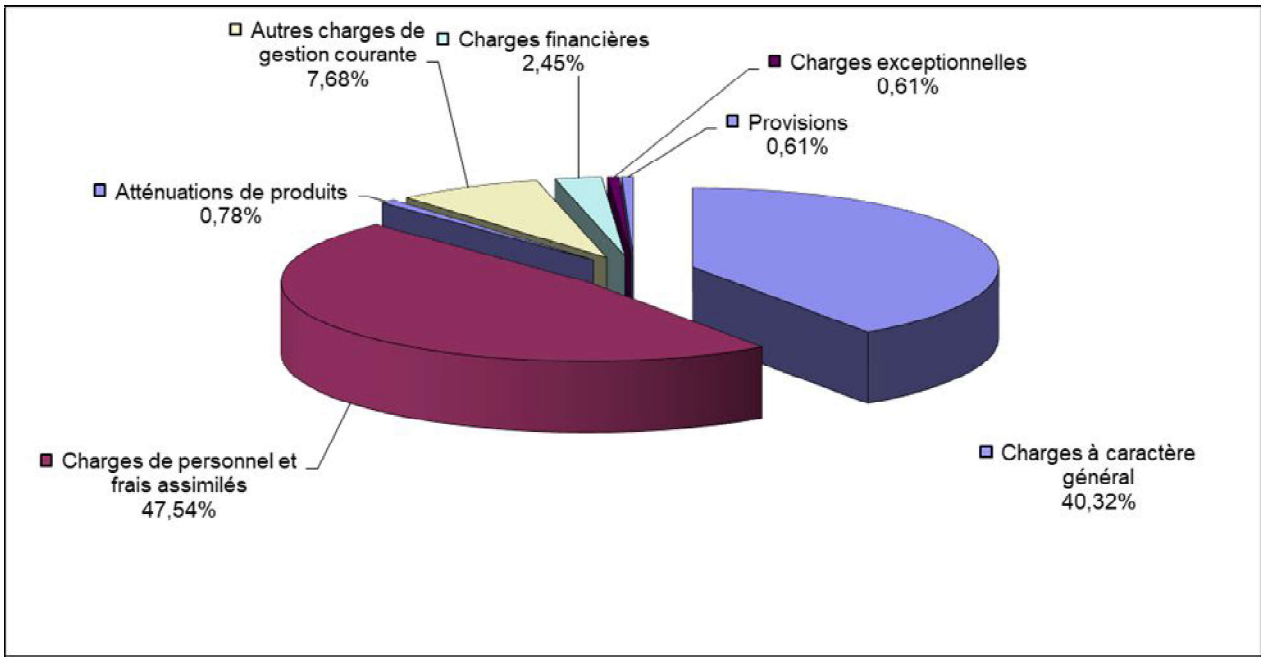

2 – UN PROJET D'INVESTISSEMENTS VOLONTARISTE, RESPONSABLE ET MAITRISE

A - UN FINANCEMENT SAIN DES INVESTISSEMENTS

Le financement des investissements repose en partie sur l'épargne brute mais aussi et surtout sur le résultat de fonctionnement transféré à l'investissement.

Pour un montant total de 1 957 570 295 XPF, les recettes (+ autofinancement) de la section d'investissement se décomposent comme suit :

1) L'autofinancement et le résultat d'investissement reporté

L'autofinancement s'élève à un montant de 517 830 016 XPF.

Il se décompose comme suit : une recette d'ordre (amortissements) pour 115 250 712 XPF, le virement de la section de fonctionnement pour 404 178 904 XPF, auxquels sont déduits les 1 599 600 XPF correspondants à la subvention d'équipement transférable au compte de résultat.

Le report de 2019 intégré au chapitre 001 en dépenses d'investissement s'élève à 47 710 986 XPF (résultat déficitaire de la section d'investissement avant les restes à réaliser).

2) Les dotations et subventions : 526 153 347 XPF

- une subvention de 8 000 000 XPF de la Nouvelle-Calédonie pour l'entretien des cours d'eau ;

- la participation au projet de construction d'un marché municipal, opération du contrat d'agglomération 2017-2021, dans lequel la province Sud s'engage à verser 9 000 000 XPF et l'Etat 22 200 000 XPF ;

- la participation au projet de construction de la route ZIZA-RT1, opération du contrat d'agglomération 2017-2021, dans lequel la province Sud s'engage à verser 24 825 000 XPF et l'Etat 82 750 000 XPF ;

- la participation au projet d'assainissement du Mont-Mou, opération du contrat d'agglomération 2017-2021, dans lequel la province Sud s'engage à verser 34 848 000 XPF et l'Etat 116 160 000 XPF ;

- la participation à la réalisation des aménagements dédiés aux familles, opération du contrat d'agglomération 2017-2021, dans lequel la province Sud s'engage à verser 11 340 000 XPF et l'Etat 27 972 000 XPF ;

- la participation à la construction de la onzième école communale, opération du contrat d'agglomération 2017-2021, dans lequel la province Sud s'engage à verser 30 885 000 XPF et l'Etat 76 183 000 XPF ;

- une participation de la Nouvelle-Calédonie de 17 000 000 XPF, dans le cadre du FIPE 2018, au titre des travaux routiers de la VU 186 ;

- une participation de la Nouvelle-Calédonie de 21 039 094 XPF, dans le cadre du FIPE 2019, au titre des travaux routiers de la VU 35 au Mont-Mou ;

- une participation de l'Agence Nationale du Sport de 13 951 253 XPF pour la réalisation du Street Work out ;

- une subvention exceptionnelle de la province Sud de 15 000 000 XPF pour l'acquisition de caméras de vidéosurveillance ;

- une participation exceptionnelle de la province Sud de 15 000 000 XPF dans le cadre de la réalisation du commissariat de police municipale ;

- les restes à réaliser en recettes validés par le contrôleur des finances publiques s'élevant à 24 796 248 XPF.

3) Les cessions

Inscription de 7 215 000 XPF pour l'opération d'échange avec soulte prévue au titre de la délibération 2009/04 du 19/01/04.

4) Les emprunts

Inscription de 636 000 000 XPF au titre des emprunts 2020 validés par le conseil municipal le 23 décembre 2019 : délibération 2019/147 relative à l'emprunt de 300 000 000 XPF au titre des travaux routiers et de la réalisation du marché municipal et délibération 2019/148 relative à l'emprunt de 336 000 000 XPF pour la construction de la onzième école.

B - UN PROJET D'INVESTISSEMENTS VOLONTARISTE, RESPONSABLE ET MAITRISE

Pour un montant total d'opérations réelles estimé à **1 687 095 363 XPF**, la section d'investissement s'articule ainsi qu'il suit :

En 2020, douze Autorisations de Programme (AP) sont concernées par des inscriptions budgétaires, et une autorisation de programme est clôturée :

1) Les opérations du contrat d'agglomération en AP/CP

CA	N° d'AP	N° d'Opération	Objet	CP 2019
2017-2021	AP 06/18	1740	Marché municipal	127 000 000
2017-2021	AP 05/18	1940	Route ZIZA-RT1	195 015 166
2017-2021	AP 05/18	1950	Assainissement du Mont-Mou	298 217 230
2017-2021	AP 07/18	1930	Aménagements dédiés aux familles (Plaine des sports)	55 000 000
2017-2021	AP 07/18	1980	Conflits d'usage	837 400
2017-2021	AP 01/19	2070	Construction de la 11ème école	204 900 000
				880 969 796

2) Les opérations hors contrat d'agglomération en AP/CP

N° d'AP	N° d'Opération	Objet	CP 2019
AP 01/10	1301	Extension de la mairie	30 000 000
AP 02/18	1840	Réalisation du giratoire Nord	578 760
AP 03/18	1904 + CHAP 21	Ecoles communales - Travaux et acquisitions	25 021 240
AP 03/19	1923	Arène du Sud - Classement du bâtiment	17 000 000
AP 05/18	1951	Assainissement du Mont-Mou - FIPE 2019	91 320 688
AP 02/19	1970	Travaux routiers VU 186 - FIPE 2018	80 287 347
AP 07/19	2050 + CHAP 21	Police municipale	37 897 400
AP 08/19	CHAP 20	Fale Tauasu	2 000 000
AP 07/18	2080	Street work out - ANS	22 751 554
AP 04/19	CHAP 21	Acquisition d'une ambulance	16 481 334
			323 338 323

Les crédits de paiements (CP) 2020 s'élèvent à la somme de **1 204 308 119 XPF.**

Le détail des crédits de paiement est présenté dans le projet de délibération n°2020/12.

L'AP suivante est clôturée :

- AP 01/17 – Construction école Païta Sud : 633 973 846 XPF.

3) Les opérations annuelles

Un montant total de **195 286 308 XPF** est consacré à différents programmes d'investissement hors contrat. Ces programmes sont affectés comme chaque année, à la satisfaction de besoins récurrents : aménagements routiers, acquisitions de matériels et mobiliers, travaux de bâtiments, installations sportives, etc…

Les études et acquisitions : 113 978 041 XPF

Article	Nature	Vote	Détails
2031	Etudes	**10 000 000**	Etude de voirie et assainissement, étude aménagement des eaux
2051	Concessions, droits, brevets	**10 850 000**	Logiciel montage vidéo (WEB TV), acquisition de logiciels et licences bureautique, caméras vidéo
2111	Terrains nus	**33 133 321**	Frais sur échanges et acquisition foncière Rotocal / Tahiti nui, rachat parcelle Novo Auto pour l'emprise du giratoire
2128	Plantations arbres et arbustes	**14 800 000**	Aménagements terrains : giratoires, cimetière, terrain de la fête du bœuf
21568	Autres matériels et outillages incendie	**2 000 000**	Matériel opérationnel feu forêt
2158	Autres		Remplacement de l'outillage pour les ateliers
2161	Œuvres et objets d'art	**96 000**	Service du patrimoine acquisition d'œuvres
2182	Transport	**9 197 730**	Acquisition et réparations de véhicules
2183	Matériel bureau/informatique	**6 875 000**	Rénovation du parc informatique, extension du wifi
2184	Mobilier	**3 212 790**	Mobilier divers services de la mairie et cantines
2188	Autres	**23 813 200**	Acquisition de divers équipements et matériels pour les services municipaux (auto laveuse Arène du sud, tapis de sol sportif, portique antivol médiathèque, aménagement studio d'enregistrement Dock socio culturel, matériel cantines, caméras de vidéo protection, climatiseurs ...)
	Total	**113 978 041**	

Les travaux : 81 308 267 XPF

Opérat°	Objet	Vote	Détails
2003	Installations sportives	**840 267**	Projecteurs terrain de football annexe
2004	Travaux bâtiments	**37 113 000**	Mise aux normes électriques des bâtiments communaux, signalétique, toiture salle judo mairie annexe Tontouta, mise en place alarmes anti intrusion dans les écoles, remplacement des gardes corps des escaliers donnant accès à la mairie, travaux sur la structure des bâtiments
2005	Travaux routiers	**1 500 000**	Remplacements de coussins berlinois
2006	Travaux en tribus	**29 500 000**	Requalification de la route de Naniouni, comptages AEP
2007	Mobilier village	**5 000 000**	plaques de rues
2017	Réseaux divers	**4 000 000**	Eclairage public (pose de foyers) et travaux réseaux divers (abribus, pose coffrets, …)
2021	Arène du sud	**3 100 000**	Remplacement éclairage intérieur par du led, Issue de secours/remplacement du système push-barre, garde-corps /main courante
2022	Aménagements des alentours de l'Arène du sud	**255 000**	Eclairage bord de route
	Total	**81 308 267**	

- Les opérations pour compte de tiers : 9 836 412 XPF

Il s'agit, pour 8 000 000 XPF, de l'entretien des cours d'eau financé par la Nouvelle Calédonie, et pour 1 836 412 XPF du solde des travaux préalables à la rétrocession du domaine Paddon (financement Véron transaction, syndic des propriétaires).

- Les restes à réaliser :

Les restes à réaliser en dépenses, validés par le contrôleur des finances publiques s'élèvent à 208 877 074 XPF.

4) <u>Les opérations financières</u> : 230 000 000 XPF

Article	Nature	Objet	Vote
1641	Emprunt	Remboursement des emprunts	**230 000 000 XPF**

5) <u>Les subventions d'équipement</u> : 33 267 524 XPF

<u>- ARTICLES 204151 ET 204181</u>

Organisme	Objet	Vote	Durée d'amortissement
SMTU	Plan de Déplacements de l'Agglomération Nouméenne (PDAN) – Tranche 2020 & Aménagements de voirie	10 136 386	5 ans
SIGN	Habitat, schéma intercommunal déchets, mise aux normes chenil et matériel fourrière	3 128 138	5 ans
SIVM SUD	Travaux d'enfouissement réseau Arène/Mc Do carrefour gendarmerie	18 403 000	5 ans
GIE SERAIL	Part° investissement	1 600 000	5 ans
	Total	**33 267 524 XPF**	

- <u>Au chapitre 013</u> : subvention d'équipement à transférer au compte de résultat pour **1 599 600 XPF.**

En fonction des orientations définies ci-dessus, le budget 2020 s'élève à **4 919 703 058 XPF.**

Le présent projet de budget 2020 permettrait d'atteindre des objectifs de fonctionnement et d'équipement réalistes.

Tel est l'objet des présentes délibérations que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Le Maire

Willy GATUHAU